

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE L'AGGLOMERATION
MELUN VAL DE SEINE (C.A.M.V.S)**

2023.8.1.66

Le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni le JEUDI 9 NOVEMBRE 2023 à 09h00 dans les locaux de la Communauté d'Agglomération, 297 rue Rousseau Vaudran - 77190 Dammarie-lès-Lys, sous la présidence de M. Franck VERNIN, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

PRESENTS

Fatima ABERKANE-JOUDANI, Julien AGUIN, Josée ARGENTIN, Gilles BATTAIL, Véronique CHAGNAT, Philippe CHARPENTIER, Patricia CHARRETIER, Régis DAGRON, Henri DE MEYRIGNAC, Bernard DE SAINT MICHEL, Willy DELPORTE, Denis DIDIERLAURENT, Serge DURAND, Pascale GOMES, Christian HUS, Sylvain JONNET, Jean-Claude LECINSE, Françoise LEFEBVRE, Henri MELLIER, Michel ROBERT, Thierry SEGURA, Alain TRUCHON, Franck VERNIN, Lionel WALKER.

Date de la convocation :
20/10/2023

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES

Séverine FELIX-BORON a donné pouvoir à Lionel WALKER.

Date de l'affichage :
03/11/2023

ABSENTS EXCUSES

Noël BOURSIN, Olivier DELMER, Thierry FLESCH, Kadir MEBAREK, Pierre YVROUD.

Nombre de membres :
en exercice : 30
présents ou représentés : 25

OBJET : AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE 2023DAT06M POUR LA GESTION DE LA VELOSTATION INCLUANT UN SERVICE DE CONCIERGERIE A LA GARE DE MELUN

Le Bureau Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Commande Publiques et, notamment, ses articles R2124-1 et R2124-2 ;

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine ;

CONSIDERANT qu'une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée afin d'attribuer un marché pour la gestion de la vélo-station à la gare de Melun, proposant un service de location de vélos, d'entretien et réparation de cycles, d'accès à des consignes de stationnement sécurisés pour cycles et de conciergerie ;

CONSIDERANT que le marché débutera à compter de sa notification et prendra fin le 31 décembre 2026 pour sa tranche ferme et qu'une tranche optionnelle permettra à la CAMVS de prolonger la durée du marché d'une année supplémentaire en cas de nécessité, soit du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2027 ;

CONSIDERANT que le marché se compose :

- D'une partie forfaitaire comprenant, notamment, les charges de gestion et d'entretien des biens immobiliers, les charges de gestion liées au fonctionnement des services,
- D'une partie à bons de commande (sans montant minimum et d'un montant maximum de 50 000 € HT sur la durée totale du marché) intégrant la variation de la flotte de vélos, la variation du nombre de consignes collectives en gestion, des actions d'animation ou de formation, la gestion d'une consigne automatisée « boîte à colis » ;

CONSIDERANT que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 7 novembre 2023 et au vu du rapport d'analyse, a retenu l'offre variante de la société SPC MOBILITES (ouverture pendant la pause méridienne) pour un montant de 734.304,00 € HT, soit 881.164,80 € TTC pour la tranche ferme et 244.768,00 € HT, soit 293.721,60 € TTC pour la tranche optionnelle (partie forfaitaire) ;

DECIDE

Article 1^{er} : D'approuver la procédure d'appel d'offres pour la gestion de la vélo-station à la gare de Melun, proposant un service de location de vélos, d'entretien et réparation de cycles, d'accès à des consignes de stationnement sécurisés pour cycles et de conciergerie.

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit marché, ainsi que les actes complémentaires nécessaires à son exécution, avec la société SPC MOBILITES.

Adopté à l'unanimité.

Fait le jeudi 9 novembre 2023 à Dammarie-Lès-Lys.

Pour extrait confirme,

Accusé de réception

077-247700057-20231109-52944-CC-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/11/23

Publication ou notification : 13/11/2023

Signé par le Président, Franck VERNIN

Le Président,

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "COMMISSION COMMUNAUTAIRE DE MELUN" and "LE PRÉSIDENT".

Franck Vernin